

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 janvier 2005
(convocation du 17 janvier 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. NEUVILLE Michel
M. BOCCHIO Claude à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CANOVAS Bruno à Mme PUJO Colette (à compter de 10 h 00)
Mme CASTANET Anne à Mme JORDA DEDIEU Carole (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 11 h 10)

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUTIL Silvère à M. MERCIER Michel
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 11 h 00)
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GUICHOIX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. HOURCQ Robert à M. ANZIANI Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. SIMON Patrick à M. BANAYAN Alexis (à compter de 11 h 00)
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - LE BOUSCAT - Fonds conjoncturel de Solidarité 2002/2004 -
Assainissement unitaire avenues de la Libération et du 08 mai 1945 -
 Autorisation de signer le marché**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2004/0614 en date du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert, selon les dispositions des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, afin de réaliser l'équipement en assainissement unitaire avenues de la Libération et du 08 Mai 1945 sur la commune du BOUSCAT.

Cet aménagement, nécessaire à la résorption des problèmes d'inondations constatés dans le secteur, permettra de répondre à la saturation et aux débordements du collecteur rue Paul Bert lors des épisodes orageux, de pallier l'insuffisance du réseau primaire aval. Dans ce contexte, l'opération est rattachée au programme du Fonds Conjoncturel de Solidarité Eaux Pluviales pour les exercices 2002/2004 (délibérations 2002/0874 du 22 novembre 2002 et 2004/0150 du 20 février 2004).

Pour l'avenue de la Libération, les travaux consisteront en :

- la réalisation de conduites de délestage ø 1000 sur 11 ml, ø 1200 sur 156 ml et ø 1600 sur 34 ml, avec raccordements sur le Génie Civil des ouvrages amont et aval afin de récupérer les eaux en provenance de l'avenue de Lattre de Tassigny, et de la rue Raymond Lavigne pour les diriger vers le collecteur de l'avenue du 8 Mai 1945 ;

- la réalisation de conduites de délestage ø 1600 sur 268 ml, avec raccordements sur le Génie Civil des ouvrages amont et aval afin de récupérer les eaux en provenance de l'avenue de la Libération pour les diriger vers le collecteur de l'avenue Léon Blum ;

- la pose de collecteurs ø 315 pour la reprise des bouches d'égout projetées ;

- les démolitions, regards de visite, bouches d'égout, bouche-grilles, branchements, raccordements, des reprises, réfections, essais et contrôles demandés dans le cadre de la consultation.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 12 janvier 2005, s'est prononcée en faveur de l'offre de l'entreprise SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, pour un montant de 880 504,33 € HT (soit 1 053 083,18 € TTC) et pour une durée de 5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Il est rappelé que l'opération avait été estimée par les services à 1 130 598,21 € T.T.C. (avec une marge de tolérance de 5%), rémunération du Maître d'œuvre incluse.

La dépense sera imputée au Budget Principal des exercices 2003 et 2004, chapitre 23, compte 2315, CRB O200, Programme PB02

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- ♦ signer le marché de travaux à intervenir avec l'entreprise SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, pour un montant de 880 504,33 € HT soit 1 053 083,18 € TTC ;
- ♦signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 janvier 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
16 FÉVRIER 2005

M. JEAN-PIERRE TURON

